



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 21/11/19

Reçu en Préfecture le : 22/11/19
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du mercredi 20 novembre 2019
D-2019/462

Aujourd'hui 20 novembre 2019, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Nicolas FLORIAN, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Joël SOLARI, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Chantal FRATTI, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur François JAY,
Madame Florence FORZY-RAFFARD présente jusqu'à 15h45
Madame Solène COUCAUD-CHAZAL présente jusqu'à 17h15
Monsieur Erick AOUIZERATE présent à partir de 17h00

Excusés :

Monsieur Nicolas BRUGERE, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Constance MOLLAT, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Olivier DOXARAN, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Madame Catherine BOUILHET

Bibliothèque de Bordeaux. Vente d'objets promotionnels. Nouveaux tarifs. Actualisation des tarifs. Autorisation.

Monsieur Fabien ROBERT, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La bibliothèque municipale de Bordeaux a été dotée cette année d'une nouvelle identité graphique conçue par la Direction de la communication de la Ville. Cette nouvelle identité a été progressivement déployée sur les différents supports de communication dont dispose la bibliothèque : cartes d'abonnement, affiches, flyers, agenda culturel, infolettre, etc.

La bibliothèque souhaite désormais poursuivre la diffusion des objets qu'elle propose déjà en les marquant de cette nouvelle identité ; ces objets remplaceront les produits précédemment mis en vente.

Il est proposé d'adopter les tarifs suivants pour ces nouveaux objets promotionnels :

Désignation	Prix unitaire de vente
Sac coton avec logo	2,50 euros
Sac coton série limitée avec visuel d'un artiste invité par la bibliothèque	3,50 euros
Carnet de notes et crayon avec logo	2 euros
Parapluie avec logo	10 euros
Carte postale	0,10 euro

Pour chacun de ces articles, la bibliothèque propose d'en affecter une partie à des dons, dans les proportions suivantes :

Désignation	Quantités mises en vente	Quantités affectées à des dons des dons
Sac coton avec logo	800	800
Sac coton série limitée	360	40
Carnet de notes et crayon avec logo	500	500
Parapluie avec logo	150	50
Carte postale	7 000	3 000

Il est proposé également de désaffecter les objets promotionnels ornés de l'ancien logo de la bibliothèque restant en stock, qui seront retirés de la vente et affectés à des dons ou à l'usage interne :

Désignation	Quantités à désaffecter
Marque page	435
Crayon à papier	1 691

Les nouveaux objets seront proposés à la vente uniquement à la bibliothèque Mériadeck. L'espace d'accueil de la bibliothèque Mériadeck sera réaménagé prochainement pour intégrer un comptoir de vente, où seront également présentées les publications récentes suivantes :

Désignation	Prix unitaire de vente	Quantités en stock des dons
Jeu <i>Voyages avec Montaigne</i>	19,90 euros	432
Ouvrage <i>Trésors de la bibliothèque</i>	9,90 euros	148

Catalogue exposition William Blake 2019	24 euros	200
---	----------	-----

La bibliothèque propose le changement d'affectation et de tarif des anciennes publications en stock pour permettre leur vente lors des braderies au tarif de 1 euro le document :

Ouvrages	Quantités en stock
	des dons
Entre Montaigne et Montesquieu	100
Louis Emié	100
Trésors mauriaciens	100
Colloque Montesquieu 1989	100
Le livre en son jardin	50

Par ailleurs, la bibliothèque propose d'adapter la tarification du prêt entre bibliothèques (PEB) pour respecter les recommandations de l'IFLA (fédération internationale des associations de bibliothécaires) :

Acheminement d'un ouvrage (montant forfaitaire)

	Ancien tarif	Nouveau tarif
Vers la France	8 euros	8 euros
Vers l'Europe continentale	32 euros	16 euros
Vers le reste du monde	32 euros	32 euros

Ces tarifs s'appliquent pour le PEB fournisseur (envoi d'un document appartenant à la bibliothèque de Bordeaux vers une autre bibliothèque qui en fait la demande) et pour le PEB demandeur (demande d'un document appartenant à une autre bibliothèque par un usager inscrit de la bibliothèque de Bordeaux).

La fourniture de photocopies ou de reproductions de documents dans le cadre du PEB seront facturées au tarif en vigueur pour toutes les autres demandes de ce type (voir ci-dessous).

Enfin, il est proposé de maintenir à l'identique les autres tarifs actuellement en vigueur :

- Tarification des impressions à partir des postes internet mis à la disposition du public :
 - impression noir et blanc format A4 : 0,05 euro la page
 - impression couleur format A4 : 0,20 euro la page
- Tarification des photocopies
 - Photocopie A4 : 0,15 euro
 - Photocopie A3 : 0,30 euro
- Tarification des travaux de reproduction de documents à la demande : 2 euros la vue
- Remboursement forfaitaire des documents non restitués : 10 euros par document avec minimum forfaitaire de 30 euros de 1 à 3 documents non restitués et plafonnement forfaitairement à 150 euros maximum
- La gratuité du renouvellement des cartes de lecteur perdues.

Les sous régies des bibliothèques de quartier étant supprimées conformément à la délibération du conseil municipal D 2019/401 du 7 octobre 2019, ces tarifs sont applicables à la bibliothèque Mériadeck.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à appliquer ces nouveaux tarifs à compter du 1^{er} décembre 2019, dont le produit sera encaissé par le biais de la régie de recettes de la Bibliothèque. Ces recettes seront inscrites au budget de la bibliothèque.

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE ECOLOGISTE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 20 novembre 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT